



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

Bulletin d'information municipal

NOVEMBRE 2016 – 2e édition

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

REMERCIEMENTS

En mon nom personnel ainsi qu'au nom des membres du Conseil municipal, je voudrais remercier tous les bénévoles qui ont contribué au succès de notre maison hantée ainsi que la maison enchantée.

Jean-Guy Hamelin, Maire

RAPPORT DU MAIRE

SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DÉPOSÉ LE 8 NOVEMBRE 2016

Conformément à la loi, je dépose aujourd'hui mon rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2016.

1. LES FINANCES

1.2. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Pour l'année 2015, le budget de fonctionnement adopté était de 4,1M\$. L'exercice s'est terminé avec un surplus de 349 213\$ principalement attribuable à des revenus supplémentaires de taxes, de droits sur mutations immobilières, d'entraide incendie et de location de salles au centre communautaire.

Les dépenses en immobilisations se sont élevées à 2,5M\$ pour des travaux de voirie (800 000\$), de rénovation et d'agrandissement du centre communautaire (1,6M\$) et l'achat d'équipements (100 000\$) pour les différents services.

Les surplus et réserves accumulés s'élèvent à 1,3M\$ et se détaillent comme suit :

- Fonds – Association récréative: 36 998.\$
- Fonds – Parcs et terrains de jeux: 55 604.\$
- Fonds de roulement : 65 000.\$
- Fonds d'amortissement: 155 432.\$
- Surplus libres : 960 946.\$

L'état de la dette à long terme est de 13M\$ payable par :

- L'ensemble des contribuables : 3,0M\$

Projet	Année emprunt	Solde 31.12.2015	Année échéance
Tracteur-voirie	2012	16 817\$	2017
Égout	2014	424 128\$	2039
Caserne incendie	2014	929 100\$	2039
Centre communautaire	2015	1 650 000\$	2040
Total		3,0M\$	

- Gouvernement du Québec :3,8M\$
Détail, montant et durée de remboursement
- Réseau d'égout (FCCQ) : 3,5M\$ (Échéance : 2024)
- Réseau d'égout (TECQ) : 3M\$ (Échéance : 2036)
3,8M\$
- Utilisateurs – réseau égout :6,2M\$
(Année emprunt : 2014 – Échéance 2039)

TOTAL 13,0M\$

1.2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX RÉSULTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2016

Pour l'année 2016, le budget de fonctionnement est de 4M\$. Le budget des dépenses en immobilisations est de 1M\$ pour des travaux de pavage, de réfection des infrastructures de la rue Guy et l'achat d'équipements.

Nous prévoyons terminer l'année 2016 avec un léger surplus de fonctionnement.

1.3. LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu du règlement numéro 2016-263, le maire recevra pour l'année 2016 une rémunération fixe de 16 000\$ et une allocation de dépenses fixe de 8 000\$. Un conseiller recevra une rémunération fixe de 5 333\$ et une allocation de dépenses fixe est de 2 667\$.

En 2016, le conseil municipal a tenu à ce jour 14 séances régulières et spéciales, 3 consultations publiques et 23 caucus.

Les membres du conseil ont également participé à diverses rencontres dans le cadre des projets qui leur ont été assignés, comme les différents ministères du gouvernement du Québec, le comité de sécurité publique de la MRC, Les Chouettes, l'aréna de Saint-Rémi, le comité consultatif d'urbanisme (CCU), les comités : incendie, ressources

humaines, voirie, loisirs et famille, embellissement, bibliothèque, festival de Saint-Michel et le conseil d'établissement de l'école Saint-Michel.

Le maire reçoit également une rémunération de la MRC des Jardins-de-Napierville sous la forme de jetons de présence. Pour la période du 1er novembre 2015 au 31 octobre 2016, il a assisté à trente-neuf (39) réunions et a reçu une rémunération de 4 018\$ et une allocation de dépenses de 2 009\$.

1.4. LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ (Article 955 Code municipal du Québec)

NOM	NATURE	MONTANT
NOTE : Factures de 2 000\$ et plus d'un même fournisseur et dont le cumul dépasse 25 000\$		
DUFRESNE HÉBERT COMEAU AVOCATS	Honoraires professionnels	32 427.\$
HYDRO- QUÉBEC	Électricité	62 760.\$
LA CAPITALE ASSURANCES	Assurances collectives - employés	54 831.\$
MINISTRE DU REVENU QUÉBEC	Remises de l'employeur	237 270.\$
MRC JARDINS DE NAPIERVILLE	Quote-part MRC + Collecte sélective	378 164.\$
REVENU CANADA	Remises de l'employeur	99 001.\$

NOM	NATURE	MONTANT
NOTE : Factures de 25 000\$ et plus		
A.H.M. LES JARDINS DU QUÉBEC INC.	Subvention jeunes-hockey et patin	27 900.\$
CONST, BEAUDIN & COURVILLE 2010 INC.	Construction égout pluvial et rue Guy Décompte progressif #1 & #2	446 715.\$
EXCAVATION SAINT-PATRICE INC.	Déneigement + location d'équipement	152 363.\$
GESTION C.CLERMONT	Rénovation & agrandissement Salle Communautaire	372 388.\$
GRUPE ULTIMA	Portefeuille - assurances	49 112.\$
HEWITT ÉQUIPEMENT LTÉE	Génératrice salle	103 414.\$
MINISTÈRE DES FINANCES – SQ	Service Sûreté du Québec	329 075.\$
SINTRA INC	Réfection – rues Robert et Guy – Pavage rue Principale	129 058.\$
STE-MARIE AUTOMOBILE S LTEE	Achat camion cube GMC 2015	37 753.\$

2. PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2016

- **Agrandissement et rénovation du Centre communautaire :** Nous avons complété les travaux et l'achat d'équipements. Tout au long de l'année, nous avons reçu de bons commentaires de la part des usagers sur la fonctionnalité du bâtiment.
- **Développement résidentiel :** Des projets de développement sont toujours en cours dans le secteur du Golf. Tel que prévu au schéma d'aménagement et de développement de la MRC les Jardins-de-Napierville, une superficie de 4 hectares est disponible pour un projet de développement domiciliaire. À cet effet, nous

avons eu diverses rencontres avec le promoteur, les représentants de la MRC et les représentants régionaux du ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire.

- **Administration :** Dans la continuité de la consolidation de la gestion des affaires municipales entreprise depuis le début de notre mandat, nous avons poursuivi nos actions. Un nouveau règlement a été adopté relatif au traitement des élus municipaux. De nouvelles politiques sont en vigueur concernant les achats, la reconnaissance des employés, la santé et sécurité au travail. Une politique administrative de travail des employés est également en vigueur. Nous avons complété avec succès l'archivage de tous les dossiers actifs et semi-actifs. Nous portons également une attention particulière au développement des compétences de nos employés. L'organisation municipale est mieux encadrée et structurée. Le mandat des différents responsables de services est clair et les attentes signifiées sont connues de tous. En mai 2016, nous avons procédé à l'embauche de madame Linda Hébert à titre de technicienne comptable. Elle est responsable du suivi de l'ensemble des opérations financières de la Municipalité, s'assure du respect des politiques financières et de mettre en place les procédures administratives requises afin d'assurer un contrôle optimal des revenus et des dépenses. Nous avons également conclu une entente avec l'Associative Récréative de Saint-Michel qui a cessé ses activités et qui nous a remis une somme de 36 998\$ que nous devons utiliser uniquement et strictement à des fins d'achat d'équipements pour les parcs et terrains de jeux.

- **Voirie et hygiène du milieu :** Tout en assurant l'entretien normal des infrastructures et bâtiments, nous avons terminé les travaux majeurs sur la rue Guy. Nous portons une attention particulière au bon fonctionnement du réseau d'égout, des stations de pompage ainsi que des bassins de traitement des eaux usées. Au cours des prochaines années, nous devons porter une attention particulière à la réfection majeure de plusieurs vieilles rues. Nous prenons acte du départ à la retraite de monsieur Mario Sorel et le remercions pour l'ensemble de son travail tant au service des travaux publics que du service d'incendie.

- **Loisirs** : La Municipalité supporte et collabore avec les organismes du milieu afin de les aider à atteindre leurs objectifs. (Club de l'âge d'or, Club Optimiste, Cercle de fermières, la Fabrique, les Chouettes, l'Association des pompiers, l'Entraide (la Guignolée). Grâce au dynamisme des responsables et des animatrices, le camp de jour 2016 a connu un vif succès tout comme le festival de Saint-Michel. Notre nouvelle responsable de la bibliothèque, madame Pamela Deslauriers, fait un travail digne de mention avec ses bénévoles en repositionnant les activités de la bibliothèque, en offrant une offre de service diversifiée en fonction des besoins de la population. En collaboration avec la MRC des Jardins-de-Napierville, nous avons entrepris des démarches pour l'adoption et la mise en œuvre de politiques relatives aux personnes âgées (MADA) et à la famille. Notre communauté est dynamique et nous sommes fiers de souligner l'apport considérable des bénévoles dans nos réussites. En 2016, nous avons tenu à souligner leur travail en leur organisant une soirée hommage. Leur contribution est essentielle et qu'ils reçoivent tous l'estime de notre haute considération.
- **Aménagement d'un sentier Saint-Michel / Saint-Rémi**: Des contraintes légales et administratives ne nous ont pas permis de compléter le sentier entre Saint-Michel et Saint-Rémi en 2016. Nous demeurons optimistes afin d'offrir le sentier à nos citoyens respectifs au printemps 2017.
- **Service incendie et premiers intervenants** : Sur le plan de la prévention, la Municipalité continue d'investir les sommes nécessaires dans la formation des pompiers. Nous offrons également un service de premiers intervenants apprécié des citoyens. Annuellement, les membres du service incendie organisent une collecte de sang en collaboration avec Héma-Québec.

L'entente conclue avec les municipalités de Sherrington et Saint-Édouard afin de nous partager les services d'un préventionniste en incendie des immeubles à risques élevés et très élevés est toujours en vigueur.
- **Transport** : Nous avons renouvelé notre entente avec le regroupement des personnes handicapées du Haut-Richelieu afin d'offrir à nos concitoyens à mobilité restreinte un transport adapté à leur besoin.

- **Urbanisme** : Nous avons complété la concordance de nos règlements municipaux afin de les rendre conformes au schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Jardins-de-Napierville. Nous entreprenons maintenant une révision de nos règlements d'urbanisme afin de simplifier certaines dispositions réglementaires pour diminuer le temps d'émission des permis.

3. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Nous poursuivons nos investissements afin d'améliorer et d'augmenter la durée de vie de nos actifs, principalement par des travaux de réfection de rues.

4. CONCLUSION

Enfin, c'est le 13 décembre prochain, lors d'une assemblée spéciale, que le conseil municipal vous présentera et adoptera officiellement les prévisions budgétaires pour l'année 2017 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019.

Nous prenons acte des différentes recommandations émises par le ministère des affaires municipales afin de corriger certaines pratiques de gestion. Nous réitérons notre engagement de maintenir des services de qualité, tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens et citoyennes.

Je tiens à remercier les conseillers municipaux, les employés municipaux, les bénévoles et nos partenaires pour leur contribution tout au long de l'année.

Je vous remercie de l'appui que vous nous témoignez.

Jean-Guy Hamelin, maire,

AVIS PUBLICS

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017, DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES FONCIÈRES, LES TAXES DE SERVICES, LES COMPENSATIONS ET AUTRES CONDITIONS POUR L'ANNÉE 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017, 2018 ET 2019.

Est par les présentes donné que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 13 décembre 2016 à 19h00, à l'Édifice municipal situé au 1700, rue Principale, pour :

- Adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2017 ;
- Adopter le règlement décrétant les taux des taxes foncières, les taxes de services, les compensations et autres conditions pour l'année 2017 ;
- Adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets mentionnés ci-haut.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE REGLEMENT NUMERO 2016-185-39 MODIFIANT LE REGLEMENT NUMERO 185 SUR LE ZONAGE

Est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 8 novembre 2016, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2016-185-39 modifiant le règlement 185 sur le zonage.
2. Ce règlement a pour objet :
 - a) d'ajouter, à titre d'usage autorisé à l'intérieur de la zone CR-6 (1650 au 1692, rue Principale) : Garderie ou école spécialisée, et
 - b) d'ajouter, à titre d'usage autorisé à l'intérieur de la zone CR-6 (1650 au 1692, rue Principale) : Multifamilial (maximum quatre logements).
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi, le 6 décembre 2016 à 19h00 à l'Édifice municipal au 1700, rue Principale, Saint-Michel, quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce projet. Au cours de cette assemblée, le conseil municipal expliquera le projet et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.
4. Le projet de règlement peut être consulté à l'Édifice municipal, aux heures habituelles d'ouverture.
5. Ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE TOUT conformément à la Loi

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

STATIONNEMENT DE NUIT ET PISTES CYCLABLES

À partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril prochain, il est interdit de stationner dans les rues, à compter de 23h00 jusqu'à 6h00. Rappelons toutefois que, pour des questions de sécurité publique, le stationnement des véhicules sur les pistes et bandes cyclables est interdit sur l'ensemble du territoire et ce, même si les balises sont retirées.

EMPRISES DE RUES

Afin de faciliter le déneigement, vous devez dégager l'emprise de rue. Alors tous les piquets à neige sur le bord des rues doivent être installés à une distance minimale de 5 pieds à partir du pavage ainsi que les véhicules stationnés dans les entrées. Nous vous remercions de votre collaboration.

NOUVELLES DES ORGANISMES

ERRATUM - PATINAGE LIBRE

Une erreur s'est glissée lors du bulletin municipal d'octobre, l'article aurait dû être écrit comme suit :

« Vous pouvez profiter des heures de patinage libre **gratuit** à l'Aréna de Saint-Rémi. Les heures de patinage libre sont les suivantes :

Dimanche de 12h00 à 13h00

Mercredi de 14h30 à 15h30 (35 ans et plus)

Jeudi de 17h00 à 18h00

Vendredi de 14h00 à 15h00

Sécurité avant tout, le port du casque protecteur est obligatoire. »

PANIERS DE NOËL

Tous les citoyens de Saint-Michel qui auraient besoin d'un panier de Noël, vous devez contacter madame Denise Ste-Marie au 450-454-3186 et ce, avant le 6 décembre prochain. Le tout se fera en toute confidentialité.



Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a :

- Accordé une subvention de 1 500 \$ pour 4 heures de patin libre par semaine au Centre sportif régional Les Jardins du Québec inc.;
- Accordé un don de 1 000 \$ à l'organisme le Club Optimiste de St-Michel inc. pour le dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants de la municipalité de Saint-Michel;
- Demandé une réduction du taux de cotisation à l'assurance-emploi;
- Autorisé à signer une entente de contribution financière au montant de 10 000\$ avec la ville de Saint-Rémi relativement à l'aménagement d'un sentier entre Saint-Rémi et Saint-Michel;
- Présenté un projet au fonds de la ruralité auprès de la MRC des Jardins-de-Napierville afin d'obtenir une aide financière au montant de 9 262 \$ pour l'acquisition de modules de jeux dans nos parcs municipaux;
- Accepté l'offre de services présentée par Massicotte Dignard Taillefer Patenaude, atelier d'architecture inc. pour préparer un rapport d'estimation budgétaire des coûts relativement à l'agrandissement de la superficie de la bibliothèque dans l'immeuble actuel.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi, le 13 décembre à 19h00 : Présentation des prévisions budgétaires 2017. La période de questions portera exclusivement sur ce sujet.

Mardi, le 13 décembre à 19h30 : Assemblée régulière du mois de décembre 2017